



École Saint Jean Bosco

2 allée de Langförden

44850 LE CELLIER

ec.cellier-st-jean-bosco@ec14.fr

lecellier-stjeanbosco.fr

PAI - Prise de traitement sur temps scolaire

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

Chères familles,

En lien avec un avis médical, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place dans l'école pour permettre l'accueil et l'adaptation des enfants atteints de troubles de la santé comme une pathologie chronique (asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.

Il en revient à la famille d'en faire obligatoirement la demande auprès de l'école pour mettre en place ce PAI ou le renouveler.

Un formulaire administratif sera alors adressé qu'il faudra remplir en amont de la rentrée ou au plus vite après, accompagné des éléments suivants :

- la prescription du médecin traitant (composé d'un protocole de soins et d'une ordonnance)
- une trousse médicale d'urgence, avec une fermeture à glissière, contenant les médicaments nécessaires, qui ne doivent pas être périmés avant le mois de juillet de l'année scolaire.

Si la santé de votre enfant nécessite la mise en place de ce PAI, merci de compléter le talon ci-dessous :

Madame, Monsieur,

Parents de En classe de

Mon enfant présente un problème de santé : oui non

Si oui quelles en sont les manifestations ?

.....

Nous désirons établir un PAI ou une autorisation de prise de traitement.

Nous désirons reconduire le PAI ou l'autorisation de prise de traitement déjà mis en place.

Autres informations importantes à signaler au sujet de la santé de l'enfant :

(L'école garantit la confidentialité de ce document)

.....

.....

Fait à le

Signature des parents

Les informations recueillies sur ce document sont ensuite enregistrées dans un fichier informatisé par l'école St Jean Bosco dans le but de recueillir les données administratives nécessaires à la scolarisation de votre enfant. Elles sont conservées durant toute sa scolarité. Conformément à la loi «RGPD», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le chef d'établissement. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet.